

CP - Sécurité : une mobilisation constante de la Police municipale

À Colmar, la sécurité publique est au cœur des priorités municipales. Grâce à une mobilisation constante des forces de l'ordre, des investissements ciblés et une coordination renforcée entre les acteurs de terrain, la Ville poursuit ses efforts pour garantir un cadre de vie serein à ses habitants.

1. Un nouveau véhicule électrique pour la Police municipale

Dans le cadre de la modernisation de sa flotte, la Police municipale a été dotée d'un Skoda Enyaq 100 % électrique, en remplacement d'un Renault Kangoo thermique acquis en 2018 et ayant parcouru près de 200 000 km.

Ce véhicule d'intervention entre en phase de test, avec une autonomie de 400 à 500 km, parfaitement adaptée aux besoins quotidiens des agents, qui parcourent en moyenne 120 à 130 km par jour, 7 jours sur 7. Une borne de recharge a été installée pour garantir une disponibilité permanente, avec un temps de charge complet de 4h30.

Doté d'une puissance de 286 chevaux, le Skoda Enyaq permet des interventions rapides et efficaces. Il est équipé de tous les dispositifs nécessaires :

- Sérigraphie réglementaire
 - Avertisseurs sonores et gyrophares
 - Radio embarquée
 - Espace dédié à l'équipe et à ses équipements
- Coût total : 52 000 € TTC, incluant les équipements spécifiques.

Ce choix s'inscrit dans une démarche forte de verdissement du parc automobile :

- Réduction des émissions de CO₂
- Économies budgétaires estimées à 8 000 € de carburant par an
- Moins de frais d'entretien

État actuel du parc de la Police municipale :

- 5 véhicules
 - 4 scooters 125 cm³
 - 4 VTT
- D'ici fin 2025, la flotte automobile sera entièrement renouvelée, avec des véhicules de 2024 et 2025.

2. Thibaut BUCHER, nouveau directeur de la sécurité

Depuis le 1er juillet 2025, Thibaut BUCHER a pris ses fonctions en tant que directeur de la sécurité, succédant à Farid AHMED-COLLE, parti en retraite fin 2024.

Fonctionnaire d'État en détachement auprès de la collectivité, Thibaut BUCHER dispose

d'une solide expérience dans le domaine de la sécurité :

- Chef du service de la gestion des crises au cabinet du préfet du Bas-Rhin (SIDPC)
- Secrétaire général de la sous-préfecture de Saint-Dié-des-Vosges
- Chef du bureau de la sécurité intérieure au cabinet du préfet des Vosges

Ses missions principales :

- Piloter les activités de la direction (Police municipale, vidéoprotection, sécurité civile)
- Renforcer la coordination avec les acteurs de la prévention de la délinquance
- Accompagner les organisateurs dans la sécurisation des événements

3. Sécurité à Colmar : des résultats encourageants

En 2024, les forces de l'ordre ont enregistré 3 383 crimes et délits à Colmar, contre 3 586 en 2023, soit une baisse de 5,7 %. Cette évolution témoigne du travail quotidien des forces de police, et de la coopération étroite entre la Police municipale et la Police nationale.

Effectifs :

- 30 policiers municipaux
- 5 opérateurs vidéo au Centre de supervision urbain (CSU)

Activité :

- Près de 3 000 interventions par an, dont un quart de type "police-secours" (assistances à personnes, différends familiaux ou de voisinage)
- Contrôles de vitesse : 13 000 véhicules contrôlés depuis janvier 2025, 751 infractions relevées, 25 retraits de permis
- 79 PV dressés pour infractions liées aux cycles et trottinettes

Présence renforcée dans tous les quartiers, à pied, à VTT, scooter ou véhicule, et mobilisation lors d'une centaine de manifestations annuelles, dont le marché de Noël.

Équipements :

- Police municipale armée
- Caméras-piétons
- 170 capteurs installés actuellement (pour 158 caméras - certaines caméras comptent plusieurs capteurs) - 203 capteurs seront installés d'ici mi-2026 sur 181 caméras

La vidéoprotection a permis :

- Des interpellations en flagrant délit (pickpockets, trafics, vols de vélos)
- La résolution d'enquêtes sensibles, comme l'agression d'une personne âgée rue de Turenne en 2025 ou l'interpellation d'un individu recherché en appui du RAID en 2024

4. Lutte contre les dépôts sauvages

Brigade verte : 63 verbalisations en 2024 - 56 depuis le début de l'année 2025 + facturation du retrait par la Ville

+ 2 agents propreté Ville depuis fin 2024 qui signalent les dépôts sauvages à la Brigade verte et sensibilisent les usagers (+ processus d'assermentation en cours pour qu'ils puissent dresser eux-mêmes des verbalisations pour dépôts sauvages)

CONTACT PRESSE

Caroline MASSON

Adjointe à la Directrice

Direction de la communication - Ville de Colmar

Tél. 03.69.99.56.34 - 06.23.48.98.47

caroline.masson@colmar.fr

colmar.fr